

COMMUNIQUÉ - Pour diffusion immédiate

CINQ MUNICIPALITES S'ENGAGENT POUR PROTEGER LA QUALITE DE L'EAU DU GRAND LAC SAINT-FRANÇOIS !

Sherbrooke, le 30 avril 2013 – C'est devant près de cinquante personnes et en présence de l'adjoint parlementaire du ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, M. Scott McKay, que cinq municipalités riveraines du Grand lac Saint-François, ainsi que la MRC Le Granit ont signé une entente de bassin à Sainte-Praxède. L'entente porte sur l'ajout, la modification ou l'harmonisation des règlements municipaux pour assurer une meilleure protection de leur plan d'eau.



En avant plan : M. Jean-Rock Turgeon, M. Gilles Gosselin, Mme Josée Vachon, Mme Catherine Frizzle, M. René Charest et M. René Gosselin. En arrière plan : M. Martin Cadorette, M. Sylvain Carrier, M. Ghislain Breton, M. Maurice Bernier, M. Serge Bilodeau et M. Jean-Luc Fillion. Source : COGESAF



Les municipalités de Saint-Joseph-de-Coleraine et d'Adstock ont adopté, dans les dernières années, des règlements permettant de restreindre l'usage d'engrais et de pesticides, ainsi que l'obligation d'assurer la revégétalisation des bandes riveraines en zone de villégiature. La municipalité de Sainte-Praxède vient d'adopter un projet de règlement sur l'intégration de dispositions visant à encadrer le déboisement sur les terrains riverains. Ces trois municipalités sont dans la région de Chaudière-Appalaches. Du côté de l'Estrie, les municipalités de Saint-Romain et de Lambton appliquent toutes deux le Règlement de contrôle intérimaire de la MRC Le Granit visant également une protection accrue des plans d'eau sensibles ainsi que des efforts de protection de la bande riveraine. Le bassin versant du Grand lac Saint-François compte 15 municipalités, dont 5 sont riveraines du lac. Le COGESAF poursuivra le travail de sensibilisation avec les municipalités non riveraines au cours de l'année.

Rappelons que le COGESAF est un conseil de gouvernance participative regroupant les organismes publics, privés et communautaires des bassins versants de la rivière Saint-François et du fleuve Connecticut, afin de développer une approche de gestion intégrée de l'eau par bassin versant, dans une perspective de protection de l'environnement, d'aménagement et de développement durable du territoire. Pour plus de détails, consultez le www.cogesaf.qc.ca.

- 30 -

Source : Madame Catherine Frizzle
Coordonnatrice de projets
COGESAF
Téléphone : (819) 864-1033 p.23